

# Informations pour étudiant-e-s B3

Présentation du 17 mars 2025

Les années master 1-3  
(4e à 6e années)

**Dre Nadia Bajwa**

Présidente du comité des années Master

**Pre Barbara Broers**

Conseillère académique, années Master

# Années master



# Années master: qu'est-ce qui change?

Apprentissage en Milieu Clinique = Apprendre en contexte

Les objectifs

Les formats d'apprentissage

Le travail de master

Le rythme...

L'évaluation



# Années master: des objectifs « orientés patient-es »

---

- ▶ **But: prise en charge de patient-es**
- ▶ **Connaissances**
  - ▶ Apprentissage du raisonnement clinique
  - ▶ Connaissances cliniques:
    - ▶ épidémiologie, prévention
    - ▶ physiopathologie
    - ▶ application de l'épidémiologie clinique
    - ▶ sémiologie
    - ▶ diagnostic différentiel
    - ▶ thérapeutique, etc.



# Années master: les formats d'apprentissage

---

- ▶ **de l'APP à l'ARP** (apprentissage de/par la résolution de problèmes)
- ▶ **Variantes de l'ARP: tutoriaux « en un temps »**
  - ▶ Ateliers de raisonnement clinique (ARC)
    - ▶ partie tutorial en groupe puis auto-apprentissage
    - ▶ pas de bilan
  - ▶ Etudes de cas guidées (ECG), présentation de cas par les étudiant-es (PDCE)
    - ▶ partie analyse du problème et auto-apprentissage individuels
    - ▶ bilan en groupe



# Années master: des objectifs « orientés patient-es »

---

## ▶ **Compétences cliniques**

- ▶ Anamnèse et examen cliniques ciblés, en contexte
- ▶ Relation médecin-malade

## ▶ **Attitudes:**

- ▶ Cf. charte de l'étudiant-e
- ▶ Respect de la confidentialité
- ▶ Collégialité
- ▶ Responsabilité
- ▶ Respect des règles hospitalières en vigueur (habillement, signes religieux extérieurs, etc.)
- ▶ <https://www.unige.ch/medecine/fr/enseignement1/bachelor-et-master-en-medecine-humaine/reglesfonctionnement/>



# Tenue vestimentaire lors des stages cliniques

---

## **Principes généraux**

La tenue vestimentaire contribue à soutenir une image professionnelle crédible des intervenants et à affirmer l'identité de l'entreprise. Elle doit véhiculer un message de qualité des soins et des services, de sécurité, d'hygiène et de respect.

La tenue vestimentaire vise également à assurer la protection des patients et des collaborateurs. De plus, elle doit permettre aux patients et aux visiteurs d'identifier rapidement les intervenants.

Les pratiques vestimentaires doivent éviter de heurter les valeurs des interlocuteurs et respecter les conventions sociales et les bonnes manières.

Cette directive s'applique à toutes les personnes exerçant une activité dans les HUG.

Ces principes généraux sont complétés par des règles spécifiques propres à chaque filière professionnelle.



# Règles HUG pour tenue vestimentaire

---

## a) Vêtements et chaussures

Les membres du personnel des HUG sont tenus d'adopter une tenue vestimentaire appropriée sans excentricités pouvant choquer les patients et les visiteurs.

Sont notamment proscrits tous les vêtements ou les chaussures abîmés, négligés, provocants ou à messages irrespectueux.

Les tenues à caractère excentrique ne sont pas tolérées au sein de l'institution. Il en va de même pour les tenues sportives ou trop décontractées.

## b) Tatouages, piercings

Les tatouages et/ou les piercings doivent être discrets et le moins visible possible.

## c) Badges

Le port du badge est obligatoire pour tous à l'intérieur de l'établissement.

Il doit être porté de façon à être facilement visible. Aucune modification du badge n'est autorisée (dessin, autocollant, nom modifié ou partiellement effacé).

Le port d'autres emblèmes (insignes, autocollants, pins, macarons, etc.) n'est pas autorisé sauf en accord avec la hiérarchie.

---





# Règles HUG pour tenue vestimentaire

---

## d) Signes religieux

Les HUG étant une institution publique et laïque, à ce titre, les membres du personnel se doivent de respecter, dans l'exercice de leur fonction, un devoir de réserve, de discrétion et de neutralité concernant leurs convictions et croyances.

Pour ce faire, les membres du personnel des HUG ainsi que les étudiants et stagiaires qui, dans le cadre de leur activité, sont en contact avec les patients et leur entourage, ne doivent pas porter de signes extérieurs à forte portée symbolique, qu'il s'agisse de vêtements ou de bijoux.

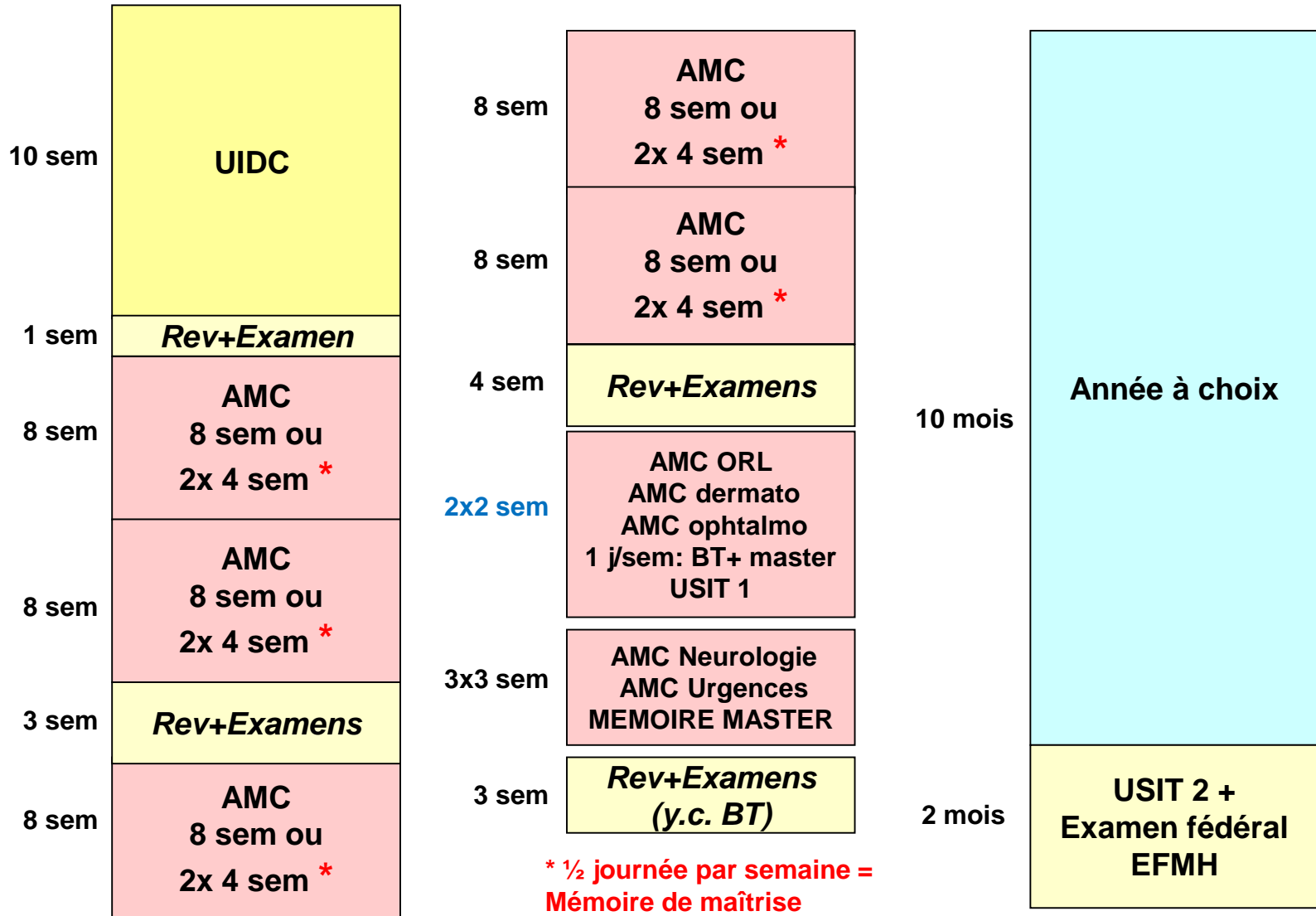
A titre d'exemple, les signes revêtant ostensiblement une croyance ou une appartenance religieuse ne sont pas admis (soutanes, kippas, foulards, etc.).

## e) Vêtements professionnels

Le port de vêtements professionnels est interdit sur la voie publique.



# Le programme master: principes





# Années master dans le calendrier...



## Volée MASTER dès sept 2025



2025-2026										
		AMC 1ère section		Révision	Examens	AMC 1ère section		Révision	Examens	
Dates		Lu 24.11 au Ve 30.01.26	Lu 02.02 au 27.03.26	Lu 06.04 au Ve 10.04.26	Lu 13.04 au Ve 24.04.26	Lu 27.04 au Ve 19.06.26	Lu 22.06 au Ve 11.09.26	Lu 14.09 au Ve 06.11.26	Lu 09.11 au Ve 13.11.26	Lu 16.11 au Ve 27.11.26
<b>UIDC</b> Examen : Jeudi 20.11.2025 PM	Groupe 1	Gyn-Obst/Psychiatrie	Pédiatrie		GO, Psy, Ped	Méd. premier recours	Médecine Interne	Chirurgie		MED, Chir
	Groupe 2	Chirurgie	Gyn-Obst/Psychiatrie		Chir, GO, Psy	Pédiatrie	Méd. premier recours	Médecine Interne		Ped, MED
	Groupe 3	Médecine Interne	Méd. premier recours		MED	Gyn-Obst/Psychiatrie	Chirurgie	Pédiatrie		GO, Psy, Ped, Chir
	Groupe 4	Méd. premier recours	Médecine Interne		MED	Chirurgie	Pédiatrie	Gyn-Obst/Psychiatrie		GO, Psy, Ped, Chir
	Groupe 5	Pédiatrie	Chirurgie		Ped, Chir	Médecine Interne	Gyn-Obst/Psychiatrie	Méd. premier recours		MED, GO, Psy

Noël 2 semaines  
Lu 22.12.2025 au Ve 02.01.2026 inclus

Progress Test 1 : à définir

Pâques 1 semaine  
Lun 30.03.26 au Ve 03.04.26 inclus

Ascension  
Je 14.05.26

Ete 4 semaines  
Lu 20.07.26 au Ve 14.08.26 inclus

Rattrapage UIDC  
A définir

Pentecôte  
Lu 25.05.26

Progress Test 2 : à définir

Jeûne Genevois  
Jeu 10.09.26

2026-2027			
AMC 2ème section + USIT1 + Master (Vac Février 1 sem) - (Vac Pâques 1sem)		Examens (3 semaines et 2 jours)	
Dates	Lu 30.11.26 au Ve 30.04.27		du 03 mai 2027 au 25 mai 27
Groupe 1 (A,B,C)	ORL-OPH-DERM-USIT1: 2x2sem Exa ORL-Dermato 1x1sem; 1/sem BT + Master (VE)	Rotations UMI - NEURO (+ Exa Neuro) - MASTER: 3x3sem	Ophthalmologie, MLE, Radiologie, Pathologie, UMI
Groupe 2 (A,B,C)	Rotations UMI - NEURO (+ Exa Neuro) - MASTER: 3x3sem	ORL-OPH-DERM-USIT1: 2x2sem Exa ORL-Dermato 1x1sem; 1/sem BT + Master (VE)	Ophthalmologie, MLE, Radiologie, Pathologie, UMI

Noël 2 semaines  
Jeu 24.12.2026 au Ve 08.01.2027 inclus

Février 1 semaine  
15.02.27 au 19.02.27 inclus

Pâques 1 semaine  
Ve 26.03.27 au Ve 02.04.27 inclus

1er mai  
Sa 01.05.27

Ascension  
Je 06.05.27

Pentecôte  
Lu 17.05.27

2027-2028						
Dates	Année de stages (vac 4 sem)		EFMH - GCM (sem 32)		EFMH-OSCE (sem 36)	
Tous	dès le lundi 31.05.27 au 28.04.28	08.05.28 au 30.06.28	03.07.28 au 04.08.28	Ma 08.08.28 et Je 10.08.28 à confirmer	14.08.28 au 01.09.28	entre le Lu 04.09 et le Ve 08.09.28 à confirmer
	Stages	USIT 2 et Révision	Vacances	GCM	Vacances	Stations avec PS

Jeûne Genevois  
Jeu 09.09.27

Jeûne Genevois  
Jeu 07.09.2028

# Années master: structure du programme

---

- ▶ **UIDC:** 10 semaines
- ▶ **AMC 1<sup>e</sup> section**
  - ▶ Médecine interne\* 8 semaines
  - ▶ Chirurgie\* 8 semaines
  - ▶ Pédiatrie\* 8 semaines
  - ▶ Médecine Premier Recours\*\* 8 semaines
  - ▶ Psychiatrie 4 semaines
  - ▶ Gynécologie-Obstétrique 4 semaines

*\*stage à l'étranger possible; \*\*avec accord responsable de l'AMC*

---



# AMC: sites externes

---

- ▶ Vous êtes nombreux dans la volée !
  - ▶ Capacité d'accueil en clinique limitée selon les AMC
  - ▶ → tous les AMC, à l'exception de la psychiatrie offriront des activités cliniques dans un autre hôpital de GE ou Suisse romande.
    - ▶ **2-5 étudiants par rotation pour certains AMC**
      - ▶ **Dédommagement transports et logement**  
<https://www.unige.ch/medecine/fr/enseignement1/bachelor-et-master-en-medecine-humaine/curriculumclinique4/curriculumcliniquedetail/>
  - ▶ → activités structurées et master le lundi et le vendredi essentiellement.
  - ▶ → Pour l'AMC de G.-O., activités structurées à GE, les 15 premiers jours; activités cliniques, à Sion, les 15 derniers jours.
  - ▶ «Convention» avec l'Université de Besançon (AMC de MI et Chir) mêmes conditions qu'un stage en Suisse (10 places/année)
-

# Stages à l'étranger

---

- ▶ Autorisés pour les AMC de : Médecine, MPR, Pédiatrie et Chirurgie.
- ▶ **Les confirmations de stage doivent parvenir au secrétariat des étudiants-es au plus tard trois mois avant le début de l'AMC correspondant.**
- ▶ Il est de votre responsabilité, en cas de départ à l'étranger, de vous assurer que vous pourrez respecter les dates prévues pour chaque AMC et atteindre, dans chaque discipline, les objectifs d'apprentissage définis dans le nouveau programme (**aussi disc. Transversales!**)
- ▶ Les stages ne peuvent être divisés ni dans le temps ni dans le lieu. Vous devez faire obligatoirement 8 semaines consécutives soit à Genève, périphérie ou étranger



# Stages à l'étranger

---

- ▶ Privilégier les stages en Europe, accessibles en train
  - ▶ Face à l'urgence climatique, et pour rester en cohérence avec les directives universitaires et notre enseignement santé planétaire, depuis mai 2024 la Faculté a décidé des conditions pour autoriser les stages qui nécessitent un déplacement en avion
  - ▶ Critères:
    - ▶ Collaboration existante avec les facultés étrangères (réciprocité)
    - ▶ Lien avec les mentions
    - ▶ Lien avec travail de master
    - ▶ Lien avec projet reconnu par la Faculté
  - ▶ Procédure: formulaire ad-hoc , examiné par une commission
-



# Stages à l'étranger: comment procéder

---

- ▶ Prendre contact avec Mme Lisa de Botton du secrétariat de l'enseignement au secrétariat des étudiants-es.
- ▶ Evaluations/expériences de stages par des étudiants et coordonnées: <https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=14417>
- ▶ Attention: seuls les stages dans des structures universitaires ou affiliées sont admis. Les frais liés à ces stages sont à votre charge



# Années master: structure du programme 5<sup>e</sup> année: 18 sem.

---

- ▶ **AMC 5<sup>e</sup> année (AMC 2<sup>e</sup> section)**
  - ▶ ORL 2 semaines
  - ▶ Ophtalmologie 2 semaines
  - ▶ Dermatologie 2 semaines
  - ▶ Unité d'Intégration, Synthèse  
et Thérapeutique 1 (USIT1) 2 semaines
  - ▶ Neurologie 3 semaines
  - ▶ Urgences 3 semaines
- ▶ **Rédaction de thèse de master** 3 semaines



# Années master: structure du programme

---

- ▶ **Disciplines transversales**  
**Enseignement intégré au long du curriculum**
  - ▶ Pathologie
  - ▶ Radiologie
  - ▶ Pharmacologie clinique
  - ▶ Médecine légale et éthique
  - ▶ Santé publique, Santé globale et Médecine du travail



# Années master: structure du programme

---

- ▶ **Enseignement interprofessionnel intégré au long du curriculum**
  - ▶ En collaboration avec HEdS
  - ▶ Formations communes avec étudiants-es HEdS
  - ▶ Enseignements obligatoires durant AMC/stages à choix
  - ▶ Comprendre et travailler les rôles et les responsabilités
  - ▶ Communication, méthodologies et outils partagés
- ▶ <https://www.unige.ch/medecine/fr/enseignement1/bachelor-et-master-en-medecine-humaine/programmeslongitudinaux/interprofessionalisme/>



# Mémoire de master

---

- ▶ Travail continu dès l'UIDC, 1 après-midi/semaine dès les AMC
  - ▶ Supervision par un-e directeur-riche de mémoire
- ▶ Rédaction mémoire en fin de 5<sup>e</sup> année
  - ▶ Evaluation par directeur-riche et relecteur-riche
  - ▶ Evaluation de type «réussi/échoué»

<https://www.unige.ch/medecine/enseignement1/bachelor-et-master-en-medecine-humaine/curriculumclinique4/travaux-de-master>

***N.B: une séance spéciale d'information sera consacrée à ce sujet en début de semestre M1***

---



# Absences et difficultés financières

---

- ▶ Programme Master = moins de possibilités de travailler à côté
- ▶ La participation à tous les cours et séminaires est obligatoire, de même que la présence quotidienne durant les stages cliniques. En cas d'absence dûment justifiée (maladie, accident, deuil), il est impératif d'avertir le plus rapidement possible le secrétariat et les responsables de stage. Un justificatif pourra être demandé selon le motif de l'absence. Le non-respect de ces directives peut entraîner la non-validation du stage.
- ▶ En cas de difficultés financières:
  - ▶ Prenez contact avec la conseillère académique
  - ▶ Demande de *bourse*: service social de l'Université de Genève
  - ▶ Possibilité de demander un *prêt* de max 6000.-CHF/année, via la conseillère académique



# Demandes de congé

---

- ▶ Si ce planning des années Masters vous semble une montagne et l'idée de les faire vous épuise....
- ▶ L'année entre B3 et M1 est le bon moment de faire une pause
  - ▶ C'est beaucoup plus compliqué en plein stages M1 et M2
  - ▶ Vous seriez en « congé » et automatiquement inscrit pour commencer votre M1 en septembre 2026
- ▶ Merci de nous dire au plus vite si vous vous posez des questions autour d'un congé et prenez rdv avec: [barbara.broers@unige.ch](mailto:barbara.broers@unige.ch)



# L'évaluation de l'étudiant-e

**L'évaluation de l'étudiant-e a deux objectifs:**

L'évaluation des compétences professionnelles

L'évaluation des connaissances médicales



# Evaluation de l'étudiant-e

---

- ▶ **UIDC:**

- ▶ QCM sur Campus fin d'UIDC. Participation obligatoire.

- ▶ **Stages AMC:** évaluation des compétences professionnelles durant le stage (via le portfolio GPS).

Validation du stage = condition pour accéder à :

- ▶ Examens de **fin de stage ou semestriels de toutes les disciplines**

- ▶ **Année à options:** validation des stages



# Evaluation durant les stages et Portfolio

---

## ▶ **AMC et année de stages à choix**

- ▶ ePortfolio GPS → documentation de vos activités cliniques, validation obligatoire de certaines activités supervisées durant les AMC (= Processus AMC)
- ▶ **Formulaire d'évaluation** tenant compte des connaissances, compétences et attitudes en clinique intégré dans GPS
- ▶ Ces évaluations et validations sont importantes ++ pour
  - ▶ Accéder à l'examen semestriel
  - ▶ Vos postulations futures...
- ▶ Séance d'information sur le GPS en Master prévue en début de 4<sup>ème</sup> année



# Evaluation semestrielle (ou à la fin de certains AMC)

---

- ▶ Depuis **août 2010** (loi fédérale) les évaluations sont sous la responsabilité des facultés
- ▶ Seul l'examen de la fin de la sixième année reste fédéral (EFMH).
- ▶ Une séance consacrée aux examens sera organisée durant l'UIDC.



# Années master: le rythme

---

- ▶ Soutenu...
- ▶ Se mettre à l'étude rapidement...
  
- ▶ Votre but
  - ▶ Réussir les examens... mais aussi (et surtout!)...
  - ▶ Acquérir un savoir, un savoir faire et un savoir être
  - ▶ Afin de les mettre au service des patient-es !
  
- ▶ En cas de difficulté liée à l'apprentissage et/ou professionnalisme: Groupe de Soutien et de Suivi à l'apprentissage  
[soutien-apprentissage-facmed@unige.ch](mailto:soutien-apprentissage-facmed@unige.ch)



# Une ressource importante: le référentiel PROFILES

---



<http://www.profilesmed.ch/>



## **PROFILES**

**Principal Relevant Objectives and Framework for  
Integrated Learning and Education  
in Switzerland**

**Final version, February 2017**

**A mandate of the  
Joint Commission of the Swiss Medical Schools**

Prof. P.-A. Michaud, Dr. P. Jucker-Kupper  
and the members of the working group



## Vidéo de présentation du référentiel PROFILES



# Formation des groupes UIDC

---

- ▶ La répartition aléatoire des groupes sera à disposition sur le site de l'unité après les résultats des examens de rattrapage d'août, la semaine avant la rentrée.
- ▶ Lien site UIDC :
- ▶ <https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=3861>



# Formation des groupes AMC

---

- ▶ Merci de nous avoir envoyé vos propositions de groupe, **au plus tard le mardi 24 mars 2025 !**
- ▶ Chaque étudiant-e est intégré-e dans un groupe pour les AMC médecine, chirurgie, médecine communautaire et pédiatrie
  - ▶ demi-groupes pour les AMC psychiatrie et gynécologie-obstétrique.
- ▶ 5 rotations: répartition aléatoire
- ▶ **L'ordre et les dates des stages devront être impérativement respectés. Aucune permutation dans les groupes ne sera acceptée**





# Conclusion

---

- ▶ Vous allez entrer dans les années conduisant à votre future profession au service des patients
- ▶ Vous ne travaillez pas (seulement) pour les examens, mais pour acquérir le savoir et les compétences qui feront de vous un-e médecin !

